

Département du
NORD

Arrondissement de
DOUAI

Canton d'ANICHE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-04-32



Le **douze avril deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 04 avril 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSEAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA-DAUBRICOURT, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Saïd NACER, Séverine DERUDAS,

Etaient représenté(e)s : Madame Monique PASTORET (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur Mohamed IDRAHOU (procuration donnée à Monsieur Stéphane SALAH), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Didier FULGEROT), Madame Christelle POULAIN (Procuration donnée à Madame Patricia DELCOURT), Monsieur Abdelaziz GUERTIT (Procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Monsieur Gilles TUROTTE (procuration donnée à Madame Séverine DERUDAS), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Donatien DUCATILLION)

Était Absente : Madame Rabiah ARABEN

Secrétaire de séance : Madame Marie-France ROGER

Affectation des résultats 2022

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Les résultats de l'exercice 2022 ont été définitivement arrêtés dans le cadre du vote du compte administratif 2022, il y a lieu de se prononcer quant à l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

Constatant que le compte administratif présente au 31 décembre 2022 :

Section	Fonctionnement
Recettes	6 150 094,00
Dépenses	5 852 256,50
Résultat 2022 excédentaire	+ 297 837,50
Report du résultat 2021 excédentaire	+589 781,91
Résultat de clôture 2022	+ 887 619,41

Section	Investissement
Recettes	2 591 790,59
Dépenses	2 669 062,09
Résultat 2022 déficitaire	-77 271,50
Report du résultat 2021 déficitaire	-148 789,05
Résultat de clôture 2022 déficitaire	-226 060,55

Le déficit d'investissement s'élève : -226 060,55

L'excédent de fonctionnement s'élève : +887 619,41

Le reste à réaliser en dépenses s'élèvent à 533 996,79

Le reste à réaliser en recettes s'élèvent à 464 172,17

Le solde des restes à réaliser en investissement (dépenses – recettes) fait apparaître un besoin de financement de -69 824,62 €.

Le Conseil Municipal,

DECIDE par 22 voix pour et 6 voix contre, l'affectation des résultats dans les conditions suivantes :

L'excédent de fonctionnement de 887 619,41 € est donc reporté de la manière suivante :

300 528,74 € en recette de fonctionnement au compte 002

587 090,67€ (solde des restes à réaliser + déficit en investissement) en recette d'investissement au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés)

-Le déficit d'investissement de -226 060,55 € est reporté au compte 001.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
Le Maire

Télétransmis le 18 avril 2023

Publié sur le site de la ville le 20 avril 2023

